



Procès-verbal

Commission Fédérale de l'Engagement

Réunion du :	Lundi 3 mars 2025
À :	14h – 16h30 – FFF
Présents :	MME. Delphine Benoit, Pascale Evain, Catherine Moyon de Baecque, Charlotte Logeais, Joëlle Monlouis, Hélène Schrub, Amel Bouzoura MM. Guy Glaria, Pierre Guibert, Alexandre Mulliez, Philippe Gallé, Gérald Simon, René Latapie, Jérôme Belaygue, Jean Bernard Marie Moles, Michel Raviart
En visioconférence :	MME. Béatrice Clavel Inzirillo, Véronique Lainé MM. Philippe Gallé, Pascal Parent, Antonio Teixeira
Excusés :	MM. Gérald Simon, Pascal Tranquille, Jean-François Vilotte, Jean-Louis Borloo
Assistent à la séance :	MME. Ophélie Soudre, Marine Ecobichon, Elisabeth Bougeard Tournon MM. Guillaume Naslin, Sylvain Grimault, Matthieu Robert, Thomas Seillé, Hubert Fournier

I. Ouverture et introduction par la Présidente de la Commission, Hélène Schrub

En tant que nouvelle présidente de la Commission Fédérale de l'Engagement, Hélène Schrub souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la commission et en particulier aux nouveaux membres. Dans le cadre de cette première réunion de la commission dans sa nouvelle composition, elle rappelle que le plan d'Engagement fédéral est un élément stratégique et prioritaire pour la Fédération Française de Football et que les travaux de la Commission devront s'inscrire dans le nouveau mandat de Philippe Diallo, réélu le 14 décembre dernier.

Elle remercie également Pascal Parent pour les travaux impulsés sous sa présidence lors des 10 derniers mois, qui l'ont vu conclure par la présentation d'un premier bilan du plan d'Engagement devant l'assemblée fédérale en décembre 2024.

La présidente propose un tour de table à la salle afin que chaque membre se présente. Elle salue les nouveaux membres : Charlotte Logeais, Joëlle Monlouis, Guy Glaria, Alexandre Mulliez et Pascal Tranquille.



Suite au tour de table, Hélène Schrub souligne la diversité et la richesse des profils qui composent la commission et souhaite que chacun se nourrisse des expériences des uns et des autres.

Elle annonce l'ordre du jour.

II. Présentation de l'Engagement de la Fédération Française de Football

1. Le plan d'Engagement sociétal de la Fédération

Annoncé en octobre 2023 par le président Philippe Diallo, la présidente de la commission rappelle que ce plan est ambitieux et structurant pour le football de demain mais d'ores et déjà le football d'aujourd'hui. Elle souligne que des actions étaient naturellement déjà entreprises, mais que la mise en place du plan permet à la fédération de gagner en lisibilité auprès de l'ensemble de ses publics et de ses parties prenantes et surtout de gagner en efficacité.

Hélène Schrub revient sur les trois chiffres clés du plan et en premier lieu sur les quatre axes du plan d'engagement :

- La lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations
- La citoyenneté, l'insertion sociale et professionnelle, l'inclusion
- Les enjeux environnementaux

Elle partage la décision du Comité Exécutif (COMEX) validant l'introduction d'un quatrième pilier prioritaire à part entière et non plus rattaché au second axe, celui de la mixité et de la féminisation du football.

Pour répondre aux objectifs du plan, 6 millions d'euros sont affectés à sa réalisation avec une temporalité de trois ans pour son déploiement.

2. La gouvernance de l'Engagement

Hélène Schrub énonce les principes clés de la gouvernance de l'engagement

- La Commission Fédérale propose les orientations stratégiques
- La direction de l'Engagement met en œuvre de manière opérationnelle cette stratégie
- Les comités thématiques viennent nourrir la réflexion stratégique de la commission de l'engagement.

Elle indique que les comités seront composés de 12 membres maximum chacun dont les deux co-président(e)s et souhaite que chacun s'appuie sur les travaux existants et respecte une parité homme/femme et élu(e)s du football/personnalités qualifiées concernant leur composition. Pour éviter d'éventuels conflits d'intérêt, elle précise qu'aucune association partenaire de la FFF ne peut être membre. La Présidente de la Commission revient ensuite sur le rôle et les missions des comités thématiques et de la commission, les premiers devant nourrir les propositions de la commission plénière. La Commission arbitre les propositions formulées par les comités et celles en séance. De plus, il lui revient de droit de les soumettre au COMEX pour validation. Elle annonce que Monsieur Pierre Guibert, vice-président de la commission, participera aux réunions de tous les comités pour être le liant de l'ensemble des travaux.



La présidente attend une certaine discipline de la part des membres de la commission et des comités concernant les prises de parole publiques pour ne pas nuire à la lisibilité des actions. Les membres devront faire remonter les sollicitations reçues à la direction de l'Engagement pour arbitrage. Aussi, les élu(e)s des instances se doivent d'être les premiers relais et ambassadeurs, tout comme les personnalités qualifiées sur leur sujet dans une démarche de valorisation et d'amplification des actions et projets mis en œuvre dans le cadre du plan d'engagement.

Hélène Schrub propose aux co-président(e)s des comités une réunion le 24 mars 2025 à 17 heures pour valider définitivement la composition des comités. La proposition est validée par les personnes concernées.

Amel Bouzoura, directrice de l'Engagement remercie Hélène Schrub et prend la parole pour présenter le rôle de la direction de l'Engagement. Cette dernière joue un rôle opérationnel mais formule aussi des propositions à la commission et anime les comités. Elle suit et évalue le déploiement de la politique de l'Engagement pour en rendre compte devant les différentes instances décisionnelles.

L'organisation de la direction répond aux enjeux du plan avec un responsable identifié pour chaque axe, auxquels s'ajoutent deux postes internes à la direction mais dont les missions reflètent la transversalité de l'Engagement au sein de la fédération : un cadre technique national et un référent supporterisme.

Amel Bouzoura rappelle que tous les salariés de l'Engagement sont au service du déploiement opérationnel du plan et des territoires et qu'ils travaillent de concert avec les élus. C'est en ce sens que la direction fait partie intégrante du pôle Engagement et territoires au sein de la FFF, constitué également par la Ligue de Football Amateur et l'Institut Emploi Formation du Football avec l'appui de la DTN.

Hélène Schrub remercie Amel Bouzoura pour la présentation de sa direction et propose aux membres de faire part de leurs éventuelles interrogations.

Alexandre Mulliez, président du FC Versailles, prend la parole et demande si tous les membres de la commission doivent faire partie d'un comité thématique.

La présidente indique qu'il n'y a pas d'obligation et souhaite éviter les doublons, excepté lorsque les compétences d'un membre s'avèrent indispensables au sujet. Elle reste à l'écoute des membres.

III. Point d'actualités du plan d'engagement – Amel Bouzoura et Ophélie Soudre

1. Axe 1 – Lutte contre les violences et les discriminations

Ophélie Soudre, responsable lutte contre les violences et les discriminations au sein de la Direction de l'Engagement prend la parole et présente les actualités de l'axe « Prévention et Lutte contre les Violences et les Discriminations » du plan.

- a. Elle revient sur la campagne « stop aux violences et aux discriminations » et le plan de promotion mis en œuvre un an après le lancement du plan d'Engagement. Dans ce cadre, un certain nombre d'outils visant à prévenir et lutter contre les violences et les discriminations sont mis à disposition des clubs et des instances tels que :



- Un guide contre les violences et les discriminations destiné aux éducateurs et dirigeants ;
- Un livret ado et un livret enfant ;
- Les fiches pédagogiques du Programme Educatif Fédéral dédiées au sujet dont le contenu est en cours d'actualisation.

Ophélie Soudre rappelle que le Comité Lutte envers les Violences et les Discriminations (CLEVED), a été associé à la réalisation de ces outils. Au-delà, des supports de communication et de promotion ont été conçus pour faire connaître davantage la plateforme J'alerte lancée fin 2023 servant à signaler tout fait répréhensible. Cette dernière a été améliorée pour proposer un parcours plus fluide et permettant de faciliter la libération de la parole. Elle rappelle que depuis son lancement, 1 100 alertes ont été déposées.

Dans la même dynamique, en janvier 2025 des affiches, des *nudges* et des stickers ont été envoyés aux clubs, instances, pôles espoirs et centres de formation dans le cadre du déploiement du dispositif de promotion de la campagne. Également, un webinaire a été organisé autour de la thématique avec les clubs et les instances.

Tout au long de l'année, l'objectif est de capitaliser sur les temps forts existants de la saison :

- Les Journées nationales et internationales telles que le 21 mars (journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale) et le 17 mai (journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie) ;
- Les activations lors des matches nationaux et événements du football amateur
- Des contenus contre les violences et les discriminations intégrés lors du parcours de prise de licence.

Pascale Evain, co-présidente du comité mixité et féminisation et membre du COMEX, intervient et souligne l'importance de partager en amont aux élus fédéraux les informations autour de la tenue des webinaires pour qu'ils s'en fassent le relais auprès des ligues et districts. Le point est noté et Ophélie Soudre précise qu'un replay a été adressé à l'ensemble des ligues et districts.

Hubert Fournier, directeur technique national, ajoute que la campagne doit aussi être activée sur les réseaux sociaux pour toucher les jeunes.

- b. Ophélie Soudre revient sur les activations prévues lors de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme du 18 au 24 mars qui s'appuieront sur :
 - La déclinaison de la campagne « Stop aux violences » sur la semaine avec un focus dédié le 21 mars à l'occasion de journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
 - Une capitalisation sur le message « une seule couleur, celle du maillot » dans le cadre de la lutte contre le racisme.

Dans ce cadre, les dispositifs suivants seront mis en œuvre auprès du grand public et des différentes familles du football :

- Sensibilisation des jeunes de l'INF avec la compagnie Le Trimaran



- Tournoi de football organisé avec l'association « Les quartiers parlent à la République » de Daouda Ba, également membre du Comité 1 en partenariat avec la LICRA
- Appel à projets clubs et valorisation des actions remontées via le PEF
- Production de contenu social media

c. Autres projets « prévention et lutte contre les violences et les discriminations »

- Le renforcement du contrôle d'honorabilité : Ophélie Soudre indique que la FFF et le ministère des sports travaillent conjointement pour permettre une vérification plus rapide des licenciés entrant dans le champ du contrôle dès la prise de licence via un « raccordement » des systèmes d'information de la FFF et du SI Honorabilité. La direction de l'Engagement informe les membres de la commission qu'une réunion est prévue auprès des directeurs de ligues et des responsables juridiques pour évoquer la procédure de traitement des signalements suite à une sollicitation de leur part.

Antonio Teixeira, en tant que président du collège des présidents de ligues et président de la ligue Centre-Val de Loire, rapporte que le sujet du traitement des signalements a été abordé avec les présidents qui remontent les problématiques auxquelles ils sont confrontés lorsqu'une licence est suspendue (suivi juridique, contestation des décisions,...) et cherchent ensemble des solutions.

Amel Bouzoura et Antonio Teixeira s'accordent pour ne pas multiplier les réunions et sollicitations mais plutôt pour travailler ensemble sur la manière de traiter les différents signalements. Des synergies seront mises en place.

Hélène Schrub confirme l'importance de continuer le travail engagé avec les ligues, les territoires doivent porter leurs suggestions à la direction de l'Engagement.

Pierre Guibert rappelle que l'objectif premier est de ne pas laisser les personnes suspendues au contact de licenciés afin de protéger ces derniers.

- Sensibilisation et collaboration avec des associations expertes

Ophélie Soudre reprend et indique la dynamique de déploiement des actions de sensibilisation avec les associations expertes sur le territoire. Aussi, les fiches du PEF ainsi que les sensibilisations des éducateurs sur ces sujets sont mises à jour et retravaillées en collaboration avec les associations et un groupe de travail Formation.

- La lutte contre les propos, chants et comportement haineux.

Un travail de recensement de l'éventail des actions est à conduire en lien avec les différentes équipes métiers de la fédération pour renforcer la lutte contre ces comportements homophobes ou racistes, par exemple autour du protocole des matchs. Amel Bouzoura souligne qu'un travail sera fait sur la sensibilisation des arbitres, en complément de celui engagé par la Ligue de Football Professionnel.



- La lutte contre les violences et les incivilités dans et autour des stades

Amel Bouzoura informe les membres de la commission qu'Hélène Schrub est l'élue au COMEX en charge de ce sujet et qu'à cette occasion, un groupe de travail sera mis en place dans les plus brefs délais. Les objectifs sont multiples :

- Etablir un constat le plus proche de la réalité pour objectiver le phénomène
- Renforcer la sensibilisation ainsi que la prévention
- Mieux protéger et accompagner les arbitres
- Renforcer les sanctions
- Renforcer la coopération avec les pouvoirs publics
- Accompagner les clubs en difficulté.

Hélène Schrub confirme les objectifs et indique que la lutte contre les violences et incivilités dans et autour des stades est un sujet placé par le président Philippe Diallo comme essentiel. Elle invite les membres intéressés par le groupe de travail à se manifester.

JB Moles, co-président du CLEVED, revient sur la lutte entreprise contre les chants homophobes :

- Il indique qu'un dialogue a été noué entre les associations concernées et le ministère des sports.
- Il dénonce une réaction différente des pouvoirs publics, du grand public ou des faits décrits dans les rapports des délégués et des arbitres quand il s'agit de réagir et de reporter les chants racistes, antisémites et les chants homophobes.
- Le CLEVED souhaiterait que les arbitres et délégués reçoivent davantage de formation sur la lutte contre le racisme et les LGBTIphobies. Pour appuyer son propos, il rapporte que 60% des violences ont pour genèse des propos racistes, des postures sexuelles ou liées à l'orientation de genre.
- Le CLEVED souhaite soumettre un projet de formation des arbitres.

A l'occasion du mois des fiertés (mai) et de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai), le CLEVED propose d'organiser un tournoi des fiertés FFF. Cela permettrait de montrer que la Fédération adopte une posture inclusive. En effet, le CLEVED a observé durant certains colloques des accusations envers la FFF allant dans ce sens. Le CLEVED demande à faire valider ce tournoi par la Commission.

Jérôme Belaygue, représentant de la Ligue de Football Professionnel, souhaite revenir sur le travail de la LFP auprès des clubs, des arbitres et des délégués sur le sujet de la lutte contre les violences et les discriminations. Il confirme que 110 ateliers ont été réalisés sur le sujet et qu'il y a une volonté forte d'avancer pour la ligue. Par ailleurs, des sanctions sont aussi prononcées telles que des amendes et des fermetures de tribunes. Enfin, il précise que les délégués et arbitres sont formés et signalent bien les chants discriminatoires sur les rapports des matchs, et que le ministère de l'intérieur joue également son rôle avec des interpellations. Jérôme Belaygue souhaite que les associations ne doutent pas de la volonté de la LFP.



La présidente de la commission souscrit à titre personnel et en tant que directrice générale du FC Metz aux propos de Jérôme Belaygue, et déplore le hiatus qui existe entre ce que les gens pensent savoir sur ces sujets et le travail effectivement réalisé.

Une communication régulière par la direction de l'Engagement des différentes actualités et actions réalisées sur les axes du plan, complétée par celles de la LFP, permettrait de diffuser les informations à faire remonter, souligne Hélène Schrub.

Elle revient ensuite sur le tournoi des fiertés présenté par le CLEVED et indique qu'il peut être organisé à condition de respecter le budget présenté et de solliciter des associations qui auront été validées par la direction de l'Engagement.

Par manque de temps, la présidente souhaite directement aborder la présentation et les échanges consacrés aux politiques environnementales.

Les points d'actualités sur les thématiques inclusion, insertion et citoyenneté, ainsi que mixité et féminisation sont à retrouver dans la présentation ultérieurement diffusée aux membres de la Commission.

IV. Point d'actualités sur les politiques environnementales – Thomas Seillé, Michel Raviart et Charlotte Logeais

Thomas Seillé, responsable analyse d'impact et enjeux climatiques, ouvre le point d'actualités et précise que son objectif est de présenter les résultats des travaux du comité 3 politiques environnementales dont l'objet est la définition d'une stratégie environnementale fédérale.

1. Dérèglement climatique et risques pour la pratique du football

En premier lieu, Thomas Seillé réalise un point à date sur les liens entre activités humaines et dérèglement climatique. L'augmentation des émissions des gaz à effet de serre est due aux différentes révolutions industrielles et à l'évolution de la société et a pour conséquences une augmentation des températures et des épisodes climatiques extrêmes (canicule, fonte des glaciers, perturbation du cycle de l'eau...).

Il met en avant le lien entre dérèglement climatique et risques pour la pratique du football. En plus des conséquences pour l'homme, des risques directs existent tels que la réduction du nombre de jours de pratique, la mise en danger des terrains situés en littoral et à proximité des fleuves, etc. De la même façon, Thomas Seillé présente les risques indirects induits : risques d'image, risques économiques et réglementaires. Il conclut en indiquant que le football fait face à une double contrainte carbone (climatique et approvisionnement en énergie).

Michel Raviart, co-président du comité 3 insiste sur le fait que ces problématiques se posent dès aujourd'hui. Il est rejoint par Charlotte Logeais, co-présidente du comité 3 qui insiste sur l'acceptabilité en prenant l'exemple de Mayotte, et rappelle qu'il serait inimaginable d'arroser des terrains de football alors



que le territoire connaît dans le même temps des coupures d'eau ne permettant pas de pouvoir boire ou faire sa toilette. Une prise de conscience est nécessaire.

2. L'impact des activités de la FFF sur le dérèglement climatique

Michel Raviart reprend et souhaite démontrer l'impact de l'activité footballistique sur le changement climatique. La FFF a sa part de responsabilité et une capacité à réduire les effets du dérèglement climatique. Dans ce cadre, le comité 3 présente les étapes de son engagement à valider en COMEX :

- Quantifier l'impact carbone des activités de la FFF : validé par le COMEX, réalisé en 2023-2024.
- Définir une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la fédération : proposition soumise au COMEX en cours de décision.
- Définir plus largement une stratégie de réduction de l'empreinte environnementale des activités de la Fédération : proposition en cours de rédaction par le comité, à soumettre au COMEX.

Michel Raviart rappelle l'importance d'impliquer tous les niveaux du football et l'ensemble de ses acteurs pour favoriser la trajectoire de décarbonation du bilan carbone de la FFF et atteindre -34% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Pour ce faire, il insiste sur les actions à réaliser concernant les déplacements qui représentent l'essentiel du bilan carbone, ainsi que l'alimentation et le textile.

3. Proposition de structuration d'une stratégie environnementale fédérale.

Michel Raviart remercie Arnaud Dalla Pria, ancien co-président du comité Politiques Environnementales pour sa contribution à la structuration d'une stratégie environnementale fédérale. Avec cette stratégie partagée avec l'ensemble des acteurs du football en France, le comité souhaite définir une feuille de route claire intégrant des actions précises, des objectifs et des indicateurs de réussite pour suivre son efficacité.

Michel Raviart rappelle l'importance de structurer un plan d'action, celui-ci permettant de :

- Diminuer les émissions de CO2, générées par la pratique du football en France,
- Réduire l'impact environnemental de la pratique footballistique en France,
- Adapter la pratique du football au changement climatique

La direction de l'engagement a co-construit avec le comité et les clubs lieux de vie la stratégie environnementale fédérale. Le co-président Michel Raviart explique qu'elle a été construite autour de 5 axes :

- La lutte contre le changement climatique et la décarbonation des activités de la FFF
- L'adaptation au changement climatique
- L'économie circulaire et la gestion des déchets
- La préservation de la biodiversité
- La préservation des ressources.

Autour de ces 5 axes se dégagent 13 engagements, 37 objectifs dont 11 prioritaires et 90 actions à mener. Il précise que des actions sont déjà portées et rappelle que la FFF a fait certifier des déclarations et des



actions sur l'environnement en décembre dernier par l'AFNOR, preuve de la dynamique en cours. Il insiste sur l'utilisation des terminologies qui est importante pour la compréhension et l'interprétation des actions menées par le grand public.

Matthieu Robert, responsable insertion, citoyenneté et solidarité, ajoute qu'un croisement est à effectuer avec les affaires sociales et solidaires. En effet, il ressort un besoin d'accompagnement à la reprise d'une activité de la part des clubs se trouvant sur des territoires en état de catastrophes naturelles.

Thomas Seillé revient sur les interrogations autour de l'adaptation du calendrier et du format des compétitions pour réduire son empreinte carbone. Il indique qu'il ne s'agit pas d'adopter une nouvelle réforme du format mais de mener des études sur le sujet. Il précise que toutes les propositions ont été travaillées avec la Ligue de Football Amateur.

Guy Glaria, président de la Ligue de football d'Occitanie, et Pascale Evain rapportent que ces sujets sont à l'ordre du jour notamment dans la commission des compétitions, dans leurs ligues respectives.

Michel Raviart rappelle deux caractéristiques majeures des épisodes extrêmes du dérèglement climatique sur les territoires : saisonnalité et territorialisation.

Concernant les actions menées dans chaque territoire et la sensibilisation des différents acteurs du football, Jérôme Belaygue évoque l'importance de la remontée des données par les clubs et de l'idée de s'appuyer sur le modèle des clubs pro et de la licence club qui fonctionne très bien. De son avis personnel, il observe que le football français réalise de nombreux efforts autour de l'environnement mais que les instances européennes et internationales, l'UEFA et la FIFA, ne suivent pas toujours cette dynamique au regard du format des compétitions qu'elles organisent et de leur localisation.

Charlotte Logeais ajoute qu'il ne faut pas rester dans l'inaction parce que les autres le font, il faut agir chacun à son niveau.

Delphine Benoit souhaite qu'il y ait de la cohérence dans les messages portés autour de l'environnement, la FFF doit porter cette voix au niveau de l'UEFA et de la FIFA.

Michel Raviart termine son intervention en souhaitant que le siège de Clairefontaine soit un vrai laboratoire d'innovation et notamment sur les changements environnementaux.

Hélène Schrub remercie l'ensemble du comité pour le travail réalisé, elle confirme la qualité des travaux ainsi que la clarté de leur présentation. Elle réalise un bilan de la stratégie en indiquant que des actions seront plus faciles à réaliser que d'autres du fait de la convergence des intérêts économiques et environnementaux ou de la facilité de mise en œuvre de certaines actions. D'autres seront plus difficiles à mener et du courage sera nécessaire pour les mettre en œuvre.

Elle conclut en rappelant l'importance de colorer autant que possible les décisions fédérales avec l'idée de la trajectoire environnementale fédérale.



La présidente précise les prochaines étapes du comité, soit l’affinage de l’impact budgétaire des actions et de leur impact politique afin de prioriser ces actions et les faire valider par le COMEX du 13 avril 2025.

V. Calendrier et prochaines étapes

Hélène Schrub donne le calendrier des prochains temps de la commission et des comités.

- Le 24 mars 2025 : réunion de validation de la composition des comités en présence des co-présidents, de la Direction de l’engagement et de la Présidente de la Commission
- Le 12 mai 2025 à 10h : prochaine Commission Fédérale de l’Engagement.

Elle propose de définir une thématique pour la prochaine commission : un focus sur les actions solidaires de la Fédération ou un focus sur les violences dans et autour des stades.

Pour faciliter les échanges, la présidente propose une transmission des coordonnées des membres de la commission plénière, tous acceptent.

Hélène Schrub conclut la réunion en remerciant à nouveau les membres de la Commission Fédérale de l’Engagement aux côtés de la FFF.

L’ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 16h30.

